

Autogestion

La Seyne autrement

Bulletin
des élus communistes ■

Mai 86

EDITORIAL

Bonjour !

LA naissance de ce bulletin sera, pensons-nous, bienvenue dans cette ville. Son rôle, assurer l'expression des cinq conseillers municipaux communistes seynois.

Ce bulletin aura une ambition : celle de faire progresser la démarche autogestionnaire pour promouvoir une politique nouvelle.

D'où notre titre : « La Seyne autrement » - « L'autogestion ».

Cette ambition, inviter les Seynoises et les Seynois à s'autogérer, à s'inscrire dans cette forme moderne, supérieure de la démocratie dans la gestion des affaires locales, à exiger que soient donnés à toutes, à tous, les moyens, le droit, le devoir d'intervenir dans les affaires de notre ville.

Ce qui signifie :

- Agir pour que la vie municipale ne soit plus régie entre administrateurs et administrés, entre gestionnaires et citoyens gérés,
- Agir avec vous pour que disparaisse la délégation de pouvoir et le désintéressement de la chose publique.

Ce qui signifie, dans cette ville laborieuse aux riches traditions, en finir avec l'assistanat politique et social grandissant.

Autrement dit, une forme de gestion démocratique inédite des affaires publiques, une démocratie tout à fait nouvelle dans la participation entière de tous.

L'autogestion, en aucune façon, ne signifie la confusion, l'irresponsabilité, le désordre.

Tout au contraire, nous considérons que l'heure de la responsabilité individuelle et collective a sonné. N'a-t-on pas déjà contribué, dans notre gestion passée, à élever cet esprit de responsabilité !

- Combattre la crise,
- Impulser des solutions nouvelles pour l'emploi, le pouvoir d'achat, une meilleure vie dans la cité, dans les quartiers, dans la rue, une gestion de la ville telle que la souhaitent les Seynois, **n'est-ce-pas l'affaire de tous ?**

Cela nécessite une transparence totale des affaires locales et une information complète sur tous les dossiers et problèmes. C'est là notre seul objectif !

Nous voulons réussir une Seyne inédite !

Avec vous, « La Seyne autrement, l'autogestion » fera tout ce qui est en son pouvoir pour œuvrer à la réalisation de ce grand objectif.

Maurice BLANC, Maurice PAUL, Jean SPRECHER, Jean PASSAGLIA, Joëlle BRES.

OFFICE HLM : près de 600 millions de déficit

MAUVAISE GESTION ? INCAPACITE ? OU GESTION ANTI-SOCIALE ?

Il est des vérités qu'il est bon de rappeler.

EN 1982, après l'abandon par la droite de la Présidence de l'Office H.L.M., Jean SPRECHER fait le bilan, demande et obtient l'inscription de l'Office de La Seyne sur la liste des « Offices en difficulté » et engage la procédure pour une aide de l'Etat.

A la suite de quoi, des Inspecteurs de l'Equipement et des Finances établissent un rapport qui conclut à une situation très grave de l'Office et dégage les mesures à prendre pour rétablir l'équilibre.

Maurice PAUL, prenant le relais après les élections de 1983, s'emploiera dans le peu de temps qui lui sera donné (8 mois) à établir avec le concours des employés de l'Office et des locataires, le **PLAN SOCIAL DE REDRESSEMENT** : les financements de l'Etat et de la Région sont obtenus. Les conditions sont donc créées pour repartir sur d'autres bases.

Parallèlement, la municipalité d'union démocratique conduite par Maurice BLANC s'engage dans l'opération DUBEDOUT.

Hélas, la tâche sera interrompue par les élections de 1984. La droite revient à l'office et abandonne le plan de redressement, tel qu'il était prévu initialement.

Nous dénoncerons immédiatement cet abandon, mais la droite peu soucieuse du logement social replace l'office dans la situation catastrophique où elle l'avait mise antérieurement.

La preuve :

- Loyers, charges et chauffage subissent des hausses considérables.
- L'entretien des cités est de nouveau déplorable.
- La concertation des locataires est abandonnée.
- Les travaux très coûteux réalisés sur les ascenseurs ne leur assurent pas un fonctionnement régulier.
- La réhabilitation de la ZUP accuse un indiscutable retard sur les prévisions et la réhabilitation des cités hors-ZUP est abandonnée.
- Les locataires installent à leurs frais les interphones.
- Bientôt, les grands travaux d'entretien incombant au propriétaire, c'est-à-dire l'Office, pourra être le prétexte à un « conventionnement » généralisé du patrimoine, qui se traduira par une augmentation des Loyers, pouvant atteindre 100 %.
- Des embauches inconsidérées de personnel ont été réalisées à l'Office.
- A cela, ajoutons aujourd'hui le déficit budgétaire.

La droite devait redresser la situation financière de l'Office. « On allait voir ce qu'on allait voir ».



Or, au dernier Conseil municipal, le Président MORITZ nous a appris que le 3^e budget qu'il a fait voter à l'Office comportait un déficit de 5,5 millions (550 millions de centimes).

Et M. SCAGLIA nous a demandé « d'émettre un avis défavorable pour provoquer la venue de la Cour Régionale des Comptes ».

Cela signifierait-il que M. SCAGLIA désavoue son adjoint MORITZ, Président de l'Office ? Ou bien s'agit-il d'une manœuvre ? Nous le croyons.

Ayant abandonné le plan de redressement que nous avons bâti avec les Ministères, ayant aggravé considérablement, par sa mauvaise gestion, les finances de l'Office, la droite se trouve confrontée à une situation qui exige des solutions.

Si elle n'exige plus les aides de l'Etat et de la Région, c'est qu'elle a l'intention d'en faire payer les frais aux locataires, par des hausses spectaculaires des loyers.

Mais hésitant devant des décisions impopulaires, MM. SCAGLIA et MORITZ souhaitent se retrancher derrière l'autorité de la Cour des Comptes qui sera amenée à préconiser à leur place les mesures à prendre. Ainsi, ils pourront dire qu'ils auront été contraints à ces augmentations que paieront les seuls locataires. Voilà pourquoi les locataires doivent réagir et tout faire pour que le patrimoine H.L.M. de La Seyne conserve son caractère social.

NOTRE CHANTIER NAVAL

Il y a quelque temps, la révélation de l'existence d'un rapport secret, concluant à la disparition de nos chantiers fin 86, faisait naître une vive émotion dans notre cité.

La Section de notre Parti expliqua assez longuement que cela pouvait très bien être envisagé étant donné les objectifs européens et les intérêts égoïstes des grandes sociétés.

Nous ajoutons que le résultat électoral du 16 mars 1986 ne pouvait, hélas, qu'encourager les plans de BRUXELLES et de PARIS.

D'où nous concluons sur l'action nécessaire, indispensable des travailleurs et d'une ville qui veut vivre.

Les élus de droite, SCAGLIA en tête, en vue de désamorcer l'action, multipliaient les déclarations et les promesses d'obtenir de leur gouvernement les commandes et la sauvegarde du site. Qu'en est-il depuis ?

M. SCAGLIA est allé une première fois au Ministère de l'Industrie : pas un mot à son retour.

Le Docteur PAECHT a posé une question écrite au Ministre de l'Assemblée Nationale, et il s'est entendu répondre par son Ministre « Il faut avoir le courage de dire la vérité... ». Quelle vérité ? Celle de la casse La Navale ? Sans doute !

Nouvelle démarche des parlementaires seynois auprès de Monsieur MADELIN, avec le Maire de La Seyne, dont rend compte le Docteur PAECHT - Maire de Bandol.

Ce dernier, après avoir promis au syndicat C.G.T. qu'il sauverait une deuxième fois La Navale, nous explique dans le compte-rendu paru dans Var-Matin du 7.05.86 qu'il a dit à Monsieur MADELIN : « Si la solution n'est pas possible dans la pérennisation absolue du chantier naval, il faut la trouver à côté »...

Voilà qui est clair sur les intentions réelles, les déclarations mises à part.

Autrement dit, la droite, du Ministre de l'Industrie en passant par le Député - Maire de Bandol - pour en arriver au Maire de La Seyne, se range à l'idée que les Chantiers de La Seyne, c'est terminé !

Pour la énième fois, nous posons la question, la France n'aurait-elle pas besoin de bateaux pour transporter ses marchandises, ses passagers ou pour renouveler les navires usagers ?

Les transports maritimes Continent-Corse ou méditerranéens n'auraient-ils plus besoin de bateaux ?

A qui feront-ils croire qu'il existe des activités de remplacement porteuses d'autant d'emplois que notre Navale ! Le bassin de houle avec ses 15 emplois ? Les technologies de pointe avec leurs quelques dizaines d'emplois ?

Ou bien vont-ils encore reprendre le refrain de la construction navale française « pas rentable » ? Celle de la R.F.A., où les travailleurs ont un pouvoir d'achat bien supérieur aux salariés français, pourquoi connaît-elle un essor florissant ?

Nous allons vous répondre Messieurs, parce que dans ce pays, on passe outre les orientations européennes, on crée des emplois industriels (+ 300.000 en 85) parce qu'on investit pour le développement industriel ; on forme aux nouvelles techniques et technologies.

Nullement question pour nous de prendre exemple sur le modèle allemand. Il ne nous convient pas à plus d'un titre. Mais ce qui est possible en R.F.A., pourquoi ne le serait-il pas à La Seyne ?

Luttons ensemble. Les chantiers peuvent être sauvés contre les grands possédants, les élus de droite et BRUXELLES.

POUR RENTABILISER, ILS BRADENT LE SOCIAL !

La majorité municipale a signé, avec le Conseil Général, une convention de coordination des services sociaux municipaux et départementaux.

Sous couvert d'un travail d'équipe qui n'est pas à créer parce qu'il existe sur le terrain entre travailleurs sociaux, la droite locale ne dit pas la vérité sur ses véritables objectifs.

Le contenu de cette convention vise :

- à réduire les services rendus aux usagers seynois alors que les difficultés croissantes de notre population nécessiteraient une augmentation de la solidarité.
- à désengager la D.A.S.S. donc le Conseil Général dans cette aide aux familles en déséquilibre.
- suppression de 2 postes 1/2 d'assistantes sociales départementales qui assureraient l'aide aux familles en polyvalence de secteur
- report de leur travail sur les assistantes sociales de la mairie qui rencontrent déjà beaucoup de difficultés à faire face aux sollicitations actuelles notamment depuis que les congés maladie et maternité ne sont plus remplacés.

QUAND UN ADJOINT A L'ACTION SOCIALE

- signe une telle convention
- cantonne l'intervention d'une assistante sociale au contrôle de l'attribution de secours, comme M. LORDET l'a déclaré au dernier Conseil municipal, après avoir déclaré à un précédent qu'il fallait rentabiliser le social
- réclame par presse médicale interposée la fermeture du Centre Médico Social,

on ne peut qu'être inquiet sur l'avenir du service social municipal et de l'ensemble des actions sanitaires et sociales sur notre ville qui ne pourront jamais s'autofinancer.

Le danger est d'autant plus grand que ces atteintes ne sont qu'une application seynoise du programme national du R.P.R. et de l'U.D.F.

Pour les communistes, l'action sanitaire et sociale n'est pas un coût mais un investissement dans ce qui constitue la plus grande richesse d'un pays, d'une ville, c'est-à-dire les hommes eux-mêmes.

Aux Seynoises et aux Seynois de relever le défi et d'empêcher que la loi de l'argent détruise tous les acquis sanitaires et sociaux de notre ville.

Printemps de la Paix

APPEL DES CENT

FESTIVAL POUR LA PAIX

Paris 15 Juin 1986

BOIS DE VINCENNES - PELOUSE DE REUILLY

O.N.U. 1986 : année internationale de la paix

RESTRUCTURATION

PAS DE PHILOSOPHIE ?
PAS DE POLITIQUE ?

OU CHOIX INAVOUABLE DE LA MUNICIPALITE ?

DU CENTRE VILLE

AU dernier Conseil Municipal, il était proposé à l'assemblée de délibérer sur une convention concernant la restructuration du centre de la ville.

Le responsable du cabinet d'études que M. SCAGLIA a demandé à sa majorité de désigner n'est autre que René LAURIN, Maire de St-Raphaël, Conseiller général de l'actuelle majorité départementale, et à ce titre, chargé du logement.

Cela étant, les élus communistes attachés à la rénovation du centre ville ont été d'accord sur le principe d'une étude, suite logique au « Plan de Référence » réalisé à leur initiative en 1983 et établissant le constat de notre vieux centre.

Mais chose étonnante, personne n'a répondu aux questions des élus communistes, ni l'adjoint à l'urbanisme, ni le maire.

Nous avons demandé, après l'avoir fait en commis-

sion, qu'on veuille bien dire qu'elles étaient les options qui présideraient à cette réhabilitation.

S'agira-t-il d'une opération sociale, tendant à améliorer les appartements du centre au profit de ceux qui y résident ? Notamment les personnes âgées qu'il n'est pas souhaitable d'exiler dans les quartiers périphériques.

Ou bien s'agira-t-il d'une opération tendant à chasser les plus démunis, ou ceux ne bénéficiant pas de l'A.P.L., pour amener au centre ville une population nouvelle et différente ?

Serons-nous associés en tant qu'élus à participer au groupe chargé de suivre cette opération ou serons-nous écartés une nouvelle fois de toute concertation ?

Autant de questions restées sans réponses.

Seynoises et Seynois du centre ville, soyez vigilants et soutenez notre action en vous organisant et en agissant pour conserver et revitaliser à La Seyne son centre populaire.

COUP DE FORCE POLITIQUE CONTRE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

DEPUIS le changement de municipalité, l'indépendance de la vie associative à La Seyne en a pris un sacré coup.

Avec BENICHOU - Adjoint aux Sports

- Démolition du bâtiment de la Base Nautique de St-Elme.
- Ingérence dans le fonctionnement des clubs.
- Discrimination pour l'attribution des subventions, en particulier pour le C.S.M.S.
- Pressions de toutes sortes
- Et surtout, jamais le mouvement sportif n'a été aussi politisé.

C'est lui qui a porté les premiers coups à l'O.M.S. et c'est lui qui est à l'origine de la division du mouvement sportif.

- Articles calomnieux et mensongers dans le fameux « Livre Blanc » et dans la revue municipale.

D'ailleurs les sportifs attendent toujours que paraisse leur "droit de réponse."

La municipalité de droite aurait-elle peur de la vérité ?

Après le changement d'Adjoint aux Sports et la venue de BUONOMANO, le mal n'a fait que s'aggraver.

TOUT SE FAIT AFIN QUE LE SPORT SOIT SOUS TUTELLE MUNICIPALE

Les dirigeants sont désorientés, déçus, écoeürés et n'osent même plus dire ouvertement ce qu'ils ont sur le cœur.

Plus de discussion et de concertation, c'est la politique du chantage.

L'O.M.S. N'EST PAS RECONNU PAR LE MAIRE

De quel droit un Maire, quel qu'il soit, se permet-il de reconnaître ou non une association, qui au cours d'une assemblée générale a élu démocratiquement son Comité Directeur et son Président ?

L'O.M.S. n'est pas reconnu parce que son Président est un élu... communiste.

Peut-être que ceci explique cela.

N'est-ce pas là une atteinte à la liberté associative et à la liberté en général ?

- Sa subvention est supprimée.
- Un office parallèle est créé sous la pression de la municipalité et au nom de la liberté. Pour y être adhérent, il faut que le club démissionne de l'O.M.S.

Malgré cela, l'O.M.S. représente actuellement plus de 75 % des sportifs seynois, la majorité des clubs ayant fait la démonstration qu'ils voulaient être indépendants et décider comme ils l'entendent en responsables.

C'est vrai que l'O.M.S., depuis 1969, a beaucoup apporté au sport dans notre ville et a toujours obtenu le soutien des municipalités Toussaint MERLE, Philippe GIOVANNINI et Maurice BLANC, dans le respect de son pluralisme et en étroite collaboration avec tous les clubs et dirigeants bénévoles.

Mais l'O.M.S. ne plaie pas à la municipalité, alors qu'il est membre de la Fédération Nationale des O.M.S. et son Président siège au Conseil d'Administration.

- On lui refuse une salle pour la traditionnelle remise des récompenses.
- On lui interdit même de remettre des coupes aux clubs et de les menacer avec le chantage aux conséquences que cela entraînerait.

LA MUNICIPALITE LIBERALE DES SCAGLIA, PERRIN, BUONOMANO DECIDE DE LUI RETIRER LA SALLE QUI LUI SERT DE SIEGE ET QUE LUI AVAIT ATTRIBUEE MAURICE BLANC EN 1980

Atteinte inqualifiable au mouvement sportif et décision déshonorante pour la municipalité.

- Dans un premier temps, on efface l'inscription « O.M.S. » sans en avertir personne.
- Ensuite, alors que l'O.M.S. avait convoqué pour le lundi 21 mai une assemblée d'information, il se voit notifier par la police municipale, juste avant le début de la réunion « l'interdiction d'utiliser pour quelque motif que ce soit les locaux ».

VOILA LA DEMOCRATIE LIBERALE DE LA MUNICIPALITE SCAGLIA ET SON INCAPACITE A GERER LE SPORT A LA SEYNE

Les élus communistes dénoncent vigoureusement cette atteinte à la vie associative et assurent les dirigeants et les sportifs de leur soutien. Ils agiront pour que justice soit rendue.